

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Zurich, le 3 décembre 2019

Assemblée plénière de la Conférence centrale des 29 et 30 novembre 2019 à Zurich

Au travers de l'élection de Renata Asal-Steger, une femme reprend les rênes de la présidence

Deux temps forts ont marqué la dernière assemblée plénière de la Conférence centrale de la période de mandat 2018-2019: l'intégration de l'Eglise cantonale schwytoise au sein de la Conférence centrale et le choix porté sur Renata Asal-Steger en tant que présidente de cette dernière. Au-delà, plusieurs sujets importants ont été débattus: le «chemin à entreprendre ensemble pour renouveler l'Eglise», les élections de renouvellement de l'ensemble des organismes, la révision de la clé de répartition des contributions dues à la Conférence centrale, la conclusion de contrats de prestations et des décisions d'ordre financier donnant, pour certaines, lieu à controverse.

Rattachement de l'Eglise cantonale catholique romaine de Schwyz

L'intégration de l'Eglise cantonale schwytoise au sein de la Conférence centrale constitue une étape significative pour deux raisons. Premièrement, il aura fallu plusieurs tentatives jusqu'à ce l'on aboutisse à un scrutin positif des catholiques schwyzois en été 2019. Deuxièmement, parce que la dernière tache blanche sur la carte nationale de la Conférence centrale a disparu. Depuis le 1^{er} dimanche de l'avent 2019, en l'occurrence le 1^{er} décembre de cette année, toutes les organisations ecclésiastiques cantonales de Suisse soutiennent désormais leur organisation faîtière qu'est la Conférence centrale. «On peut y voir un signe clair de ce que la solidarité dans l'Eglise n'est pas laissée à l'arbitraire de chacun mais qu'au contraire, il appartient à tous de verser sa part», a souligné le président de la Conférence centrale, Luc Humbel. De leur côté, les délégués ont rendu hommage sous la forme d'applaudissements nourris aux efforts déployés sans relâche par le président de longue date de l'exécutif de l'Eglise cantonale, Werner Inderbitzin. Ce dernier avait fait de l'adhésion à la Conférence centrale son cheval de bataille.

Un Romand ou une Suissesse alémanique?

Lors de la réunion du vendredi soir déjà, les délégués à la Conférence centrale ont été placés devant un choix difficile. Pour la première fois, deux personnes s'étaient mises à disposition pour conduire les destinées de la Conférence centrale, à savoir Renata Asal-Steger, issue de la Suisse alémanique, et Roland Loos, un représentant de la Suisse romande. Or, il s'agit de deux candidatures relevant de la rareté quand on sait qu'au cours de ses quasi cinquante ans d'histoire, la Conférence centrale n'a été dirigée qu'une seule fois par une femme et qu'à une unique occasion par un Romand. Si de nombreux délégués auraient souhaité pouvoir prendre en considération ces deux aspects, une majorité d'entre eux s'est toutefois prononcée en faveur de Renata Asal-Steger, présidente désignée du conseil synodal de l'Eglise nationale lucernoise et, depuis 2014, vice-présidente de la Conférence centrale. «C'est avec beaucoup de joie et de respect que je

prendrai part avec vous à l'édification de l'Eglise de demain, une Eglise qui aborde avec courage les questions de notre temps», a-t-elle dit après avoir accepté son élection.

Tous les autres organismes de la Conférence centrale ainsi que les délégations de cette dernière au sein d'instances extérieures ont fait également l'objet d'une nouvelle élection. Les résultats de la procédure de vote ont révélé une réjouissante continuité, car la plupart des personnes déjà en place s'étaient déclarées prêtes à briguer un nouveau mandat. Des changements se sont produits essentiellement au niveau des experts siégeant au sein de commissions: pour succéder à feu Philippe Gardaz et à l'ancien président du Tribunal fédéral Giusep Nay à la Commission du droit public ecclésiastique, les délégués ont élu le professeur de droit privé émérite Paul-Henri Steinauer (Fribourg) et le professeur de droit public Felix Hafner (Bâle). Quant à Laure-Christine Grandjean, qui a siégé jusqu'ici à la Commission pour la communication, elle a été remplacée par Mariano Tschuor, ancien journaliste à la SRG et dont la candidature a été proposée par la CES.

«En chemin ensemble pour renouveler l'Eglise»

Les délégués à la Conférence centrale ont pris connaissance avec intérêt des informations que le président de la Conférence des évêques a données par lettre concernant le processus de renouveau prévu au sein de l'Eglise. Il s'agit d'une démarche à laquelle ils adhèrent pleinement et dont ils approuvent la conception en tant que «work in progress». Parallèlement, la Conférence centrale aspire à ce que sa participation au processus mais aussi le rôle assigné au Conseil de coopération CES-Conférence centrale dans ce cadre soient renforcés et définis avec plus de précision. A l'unanimité, les délégués ont habilité la présidence de la Conférence centrale à désigner l'un(e) ou l'autre des leurs pour siéger au groupe de pilotage envisagé par la CES, cela en tant que représentant(e) d'une corporation ecclésiastique cantonale. De même, les règles du jeu devront être arrêtées de concert si l'on veut qu'elles soient respectées par tous. Dès lors, la Conférence centrale souhaite être intégrée à la mise au point du règlement devant régir le processus de renouveau. Par ailleurs, les délégués se sont réjouis à la nouvelle que la Conférence épiscopale d'Allemagne et le Zentralkomitee der deutschen Katholiken (comité central des catholiques allemands) ont décidé d'accorder à la Conférence centrale un statut d'observateur dans le cadre du «Synodaler Weg» (voie synodale). Il sera bon en effet que les deux projets synodaux constituent mutuellement une source d'inspiration et de leçons à tirer.

Contrats de prestations et questions de financement

La Conférence centrale mettra à disposition quelque CHF 8,5 mio en 2020 pour le cofinancement des tâches pastorales en Suisse. Sur cette somme, près de CHF 6 mio seront alloués dans le cadre de contrats de prestations conclus avec des institutions pour une durée de trois ans. Grâce à ce procédé, la sécurité de la planification financière s'en trouve améliorée, et les organismes du cofinancement peuvent assigner aux bénéficiaires des objectifs garants d'une affectation efficiente des fonds et en contrôler l'atteinte.

Quand bien même l'Eglise doit faire face à de nouveaux défis, la Conférence centrale n'en dispose pas pour autant de moyens supplémentaires. Afin d'alléger la charge financière au niveau suisse, il se révèle indispensable d'examiner à intervalles réguliers où se présentent des possibilités de concentrer les forces et où des tâches sont susceptibles d'être transférées à l'échelon cantonal ou diocésain. En outre, il convient de fixer

des priorités mais aussi d'inviter les institutions à trouver d'autres sources de financement et à s'en sortir avec moins d'argent. Ce sont là des décisions douloureuses auxquelles un accueil variable est réservé. Après des échanges parfois controversés, les délégués ont approuvé les propositions soumises concernant l'enseignement de la musique d'église à la Hochschule Luzern, la pastorale biblique en Suisse romande et en Suisse alémanique, l'institut d'éthique sociale ethik22, le Service Romand de la Catéchèse et du Catéchuménat et l'association Voyage-Partage. A plusieurs reprises, il a été souligné que ces décisions n'étaient nullement synonymes d'une remise en cause de la qualité et de l'importance du travail fourni par les institutions concernées, et que les organismes compétents étaient prêts à les aider activement à trouver des solutions durables.

Pour être à même de mettre à disposition les fonds qu'exige le financement des tâches pastorales, la Conférence centrale doit commencer par se les procurer. La seule source à laquelle elle peut recourir sont les contributions que lui versent ses membres, les organisations ecclésiastiques cantonales. Le partage de la charge entre elles est effectué sur la base d'une clé de répartition fixée par un règlement. Un groupe de travail a soumis ce dernier à un examen et suggéré d'en adapter certains points qui ont fait l'objet d'une discussion au sein de l'assemblée. La première lecture du règlement des contributions modifié a fait apparaître que les propositions allaient dans la bonne direction mais nécessitaient encore des précisions. Après des clarifications supplémentaires, il est prévu de se prononcer définitivement au printemps 2020 sur les changements envisagés. Au cœur des discussions a figuré en particulier l'idée de rebaptiser les contributions dues à la Conférence centrale en «Contributions Eglise Suisse», cela afin de mettre en évidence que les fonds fournis par les organisations ecclésiastiques cantonales servent pour l'essentiel à financer les tâches pastorales et que seule une petite partie de cet argent est dévolue à la Conférence centrale pour son fonctionnement.

Remerciements à Luc Humbel

L'engagement considérable dont a fait preuve Luc Humbel en tant que président de la Conférence centrale durant les quatre dernières années lui a valu une vive reconnaissance et des hommages appuyés. Il a inspiré et marqué de son empreinte l'action de cette organisation faîtière dont il a renforcé la visibilité grâce au RKZ Focus et à sa participation active au Forum politique Berne. Recherchant inlassablement un dialogue sur pied d'égalité avec les évêques, Luc Humbel a défendu avec insistance la nécessité de développer un concept global pour la pastorale qui prenne en compte le phénomène migratoire et la diversité culturelle caractérisant l'Eglise en Suisse. Dans ses plaidoyers prononcés en ouverture des assemblées plénières, il a systématiquement abordé des sujets et soucis correspondant aux préoccupations des délégués à la Conférence centrale engagés au service de l'Eglise. A noter que Luc Humbel, même s'il a passé le témoin à Renata Asal-Steger, restera actif au sein de la Conférence centrale en tant que délégué dans la mesure où il préside aujourd'hui encore l'Eglise nationale d'Argovie.

Pour plus d'informations, s'adresser à Daniel Kosch, secrétaire général de la Conférence centrale, qui se tient à disposition, tél. 044 266 12 01, e-mail: daniel.kosch@rkz.ch

Information détaillée n°1: qui est Renata Asal-Steger?

Renata Asal-Steger, née en 1960, est mariée et mère de deux fils. Au bénéfice d'une formation en pédagogie curative et en droit, elle est membre depuis 2010 du conseil synodal de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Lucerne, organe qu'elle a présidé de 2016 à 2017 et dont elle tiendra à nouveau les rênes au cours des deux prochaines années. Déléguée à la Conférence centrale depuis 2012, Renata Asal-Steger a intégré deux ans plus tard la présidence de cette dernière en qualité de vice-présidente. Parallèlement, elle préside le Verein kirchliche Gassenarbeit Luzern et siège au Conseil de fondation de l'Action de Carême. Enfin, elle est membre de la Commission d'indemnisation de l'Eglise catholique en Suisse chargée d'allouer des indemnités aux victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et qui sont aujourd'hui prescrits, cela sur mandat de la Conférence des évêques suisses, de l'Union des supérieurs majeurs religieux de Suisse et de la Conférence centrale.

A propos de sa candidature à la présidence de la Conférence centrale, elle s'est exprimée en ces termes: «Je suis convaincue de la nécessité incontournable d'un aggiornamento si notre Eglise veut, demain encore, être entendue et prise au sérieux en tant qu'annonciatrice d'un message libérateur. Je mettrai tout en œuvre pour que l'Eglise catholique en Suisse se lance sur la voie d'un renouveau.»

Information détaillée n° 2: composition de la présidence de la Conférence centrale durant la période de mandat 2020-2021

Renata Asal-Steger (LU), présidente

Roland Loos (VD), vice-président

Franziska Driessen-Reding (ZH), vice-présidente

Thomas Franck (SG)

Stefan Müller (GL)

Information détaillée n° 3: message introductif de Luc Humbel, président de la Conférence centrale (abrégé)

Mesdames, Messieurs et chers délégués,

L'Eglise catholique romaine, en tant qu'institution, traverse actuellement sa plus grave crise depuis des décennies. En Suisse aussi. Les causes, qui en sont multiples, ne sauraient être rappelées sempiternellement à l'instar de moulins à prière. Deux éléments donnent toutefois à réfléchir. Premièrement, il apparaît que les appels au secours les plus lancinants émanent des milieux pastoraux et sont soutenus par eux: «Gebet am Donnerstag» (prière du jeudi), «Wir haben es satt» (nous en avons assez), «Kirche mit* den Frauen» (l'Eglise avec les femmes), «Maria 2.0» et d'autres initiatives encore. Deuxièmement, il est notoire que, chez les collaborateurs pastoraux, une fatigue se fait jour de longue date déjà et que ces signes ne sauraient être ignorés, tant pour les personnes concernées que pour leur travail.

Cette crise n'est pas un phénomène spécifique à notre pays. Elle a des ramifications jusqu'en Amazonie. Elle incite à s'engager sur une voie synodale, à savoir un cheminement aux effets contraignants que la conférence épiscopale allemande a décidé d'entreprendre conjointement avec le Zentralkomitee der deutschen Katholiken (comité central des catholiques allemands). Il démarrera le 1^{er} dimanche de l'avent.

Voie synodale en Allemagne

La présidence de la Conférence centrale s'est entretenue à la fin de l'été avec une des vice-présidentes du comité central en charge des travaux préparatoires en vue du forum consacré aux thèmes «Pouvoir, participation et séparation des pouvoirs». Un document fondamental a été élaboré et rédigé dans cette perspective conjointement par les principaux acteurs que sont la Conférence épiscopale allemande et la ZdK (comité central). On peut y lire la thèse selon laquelle là où les pleins pouvoirs sacramentels ne se distinguent pas des pouvoirs décisionnels administratifs s'installe un système de domination refermé sur lui-même et inaccessible à la communauté des fidèles. Une sacramentalisation du pouvoir qui se

réclame de la volonté divine pour se soustraire au contrôle du peuple de Dieu est contraire à la sainteté de l'Eglise et conduit au péché. A mon avis, il est «magnifique» qu'on puisse débattre avec tant d'ouverture et de clarté sur les principes de notre Eglise sacramentelle.

En chemin ensemble pour renouveler l'Eglise

La lettre du président de la Conférence des évêques suisses concernant «le chemin à entreprendre ensemble pour renouveler l'Eglise», parvenue à la Conférence centrale au milieu de la semaine, m'a réjoui. Elle laisse entendre que le président de la CES a l'intention d'accorder à la Conférence centrale un rôle significatif dans le processus envisagé. Il estime que des décisions de poids ne sauraient être arrêtées unilatéralement par la CES, mais au contraire conjointement au sein du Conseil de coopération. Si les autres membres de la Conférence des évêques adhèrent à cette proposition de leur président, on pourrait en déduire que la CES attribue une fonction importante au Conseil de coopération et, indirectement aussi, aux corporations de droit public ecclésiastique, cela dans le cheminement devant conduire à un renouveau de l'Eglise et au-delà de ce cadre. L'essentiel serait maintenant que nous puissions également parvenir à un accord sur la question de la forme sous laquelle le Conseil de coopération doit être impliqué. De même les «règles du jeu» sont à fixer d'un commun accord si nous sommes destinés à nous y assujettir ensemble. Comme la lettre laisse transparaître chez le président de la CES de la bonne volonté et une prise au sérieux des préoccupations exprimées, il est permis d'espérer que le processus débouchera sur le «chemin du renouveau» souhaité malgré une mise en route légèrement retardée et quelque peu cahoteuse. Je m'en réjouis avec vous.

Le système dual et son développement continu en tant que clé d'un avenir crédible

Pour terminer, on regardera encore une fois du côté du nord: la CES situe un besoin de discussion et d'action au niveau du thème «Pouvoir et contrôle du pouvoir». Dans les assemblées synodales et les forums allemands également, on débat d'une vision autre de la responsabilité dirigeante et du pouvoir. Celui auquel un ministère est confié n'est pas seul à décider et à répondre de ses choix. Le pouvoir est partagé, les décisions mûrissent au cours de processus de formation de l'opinion et, enfin, le contrôle et l'équilibre des forces ont le mérite de prévenir les abus de pouvoir. J'en tire les conclusions suivantes:

1. Le système dual n'est pas coresponsable de la crise; il représente, au contraire, l'élément clé d'un avenir dans lequel on puisse croire.
2. La réflexion sur le système dual et sa portée demanderait à être poursuivie au futur et ce, pas uniquement sous l'angle d'une coresponsabilité financière.

Ce n'est pas une exigence du temps seulement, mais aussi de l'Evangile que de continuer à donner forme à la participation des laïcs. Cela suppose que nous nous mettions ensemble en route pour adopter des solutions qui révèlent une autre image de l'Eglise.

Mais cette image de l'institution resterait encore marquée par l'idée de la dualité. Or, ce serait encore plus beau et plus cohérent si l'on pouvait bientôt oublier cette terminologie, tout simplement parce que la participation des fidèles ne serait plus conçue et vécue dans ces termes, mais comme l'expression d'une communion et d'une volonté de cohabiter au sein d'une Eglise une. Ainsi, nous sommes invités à développer conjointement avec les responsables pastoraux et dans l'esprit de l'Evangile notre vision de ce que signifie «être Eglise ensemble». Renoncer à le faire reviendrait à ne pas prendre les fidèles au sérieux, et l'Eglise se marginaliserait elle-même. Or, cela ne saurait être véritablement souhaité dans la perspective de l'Evangile et des défis de notre temps. Aussi défendons ensemble le système dual et prodiguons-lui les soins nécessaires.

Information détaillée n° 4: rester membre toute sa vie – mots clés de l'exposé du pasteur et docteur en théologie

Andrea M. Bianca et visite du lieu de rencontre JENSEITS

Au programme très chargé de l'assemblée plénière de la Conférence centrale figurait également un exposé du vice-président du conseil exécutif de l'Eglise réformée zurichoise consacré au projet «Lebenslang Mitglied bleiben» (rester membre

toute sa vie). Ses propos étaient articulés autour de 10 termes fondamentaux, à la fois complémentaires et antinomiques: 1. Êtres humains, 2. Lieux de vie, 3. Parcours de vie, 4. Innovation, 5. Communication, 6. Identification, 7. Spiritualité, 8. Numérisation, 9. Ritualisation, 10. +, le signe + symbolisant le mot «plus» et également la croix (www.mitglied-bleiben.ch).

A l'occasion d'un bref passage au centre de rencontre «JENSEITS im Viadukt», les délégués ont pu avoir un aperçu de ce projet lancé par l'Eglise catholique à l'échelon de la ville et du canton de Zurich. Celui-ci s'adresse aux jeunes adultes jusqu'à 25 ans, et les activités proposées sont placées sous trois mots clés: «Culture – durabilité – spiritualité».

A propos de l'illustration: la photo intitulée «Gemeinsames Sesselrücken – jetzt» a été prise à l'occasion de la grève des femmes du 14 juin 2019. Renata Asal-Steger est la première personne depuis la droite. Pour en savoir plus, cf. www.lukath.ch/blog/frauenkirchenstreik-gemeinsames-sesselruecken-jetzt/.